

COORDINATION HAUTS DE FRANCE

Sud

PTT

02-59-60-62-80



Restons informés, restons mobilisés !



LA POSTE EN FORCE, LES AGENTS EN SOUFFRANCE !

CSE Hauts-de-France : La Poste doit rendre des comptes !

Le CSE des Hauts-de-France a déclenché une expertise indépendante suite au grand projet de réorganisation porté par La Poste sur la région.

Le rapport est sans appel. Il confirme :

- Un manque flagrant d'informations transmises aux élus,
- Une prise en compte insuffisante des conditions de travail,
- Le refus catégorique de fournir les CREF et les CADOR (clés de répartition et cadrages budgétaires) pour chaque entité en réorganisation.

Face à ces manquements graves, un CSE extraordinaire s'est tenu. Les élus ont voté à la majorité une délibération pour assigner La Poste en justice début mars pour :

- Absence de documents obligatoires dans la BDESE,
- Non-réponses aux questions des élus,
- Entrave aux droits syndicaux.



Un plan social déguisé qui ne dit pas son nom

Pendant ce temps, la direction accélère.

Les convocations se multiplient :

- Procédures disciplinaires,
- Inaptitudes menant directement au licenciement.

Lorsque le CSE alerte sur l'état psychologique et médical des postières et postiers, la direction élude et botte en touche.

Pour SUD, c'est inacceptable !

Nous ne laisserons pas sacrifier la santé des agents sur l'autel de la rentabilité.

ASC : Promesses envolées, réalité rabotée...des miettes pour le personnel..

Le lancement de la plateforme Up Kalidéa est laborieux :

chèques-vacances, CESU, offres sociales, allocations de rentrée scolaire, colonies, centres de vacances... Les retards s'accumulent. Les agents s'interrogent.

À qui la faute ?

À La Poste d'abord.

La direction a refusé de négocier au-delà de 2,46 % de la masse salariale pour le budget des Activités Sociales et Culturelles (ASC), soit 135 millions d'euros au niveau national.

Une partie est absorbée par :

- La restauration collective,
- Les billetteries loisirs, culture et sport.

En Hauts-de-France, cela représente environ 230 € par agent (170€ pour la billetterie et 60€ en chèque culture).

Quand on connaît :

- Nos niveaux de rémunération,
- Les départs massifs des générations recrutées dans les années 80,
- Leur remplacement partiel par des CDI souvent rémunérés au SMIC,

Ces 2,46 % ne permettront pas d'améliorer réellement le pouvoir d'achat.

Des responsabilités syndicales aussi

Certaines organisations syndicales ont vendu du rêve lors des élections professionnelles.

La réalité est là :

- Le budget est insuffisant.
- Il ne fallait pas signer l'accord ASC.
- Il ne fallait pas acter la fermeture de la DNAS.
- Il ne fallait pas enterrer les associations historiques.

Promettre 1 000 € par-ci, 1 000 € par-là

Aujourd'hui, certains se retrouvent face à leurs responsabilités.



SUD PTT continuera à se battre ! ! !

- **Pour la transparence.**
- **Pour le respect des élus.**
- **Pour les conditions de travail.**
- **Pour un budget ASC digne de ce nom.**
- **Pour la santé et la dignité des postières et postiers.**

Rien ne se fera sans un rapport de force !